

Octobre 2024

Info-Parents

À Saint-Charles-Garnier, sois la vedette de ta rentrée!

Bonjour chers parents,  
Voici ce qui se passe dans notre école ce mois-ci !



### Conseil d'établissement

L'assemblée générale des parents s'est déroulée le 11 septembre dernier.

Nous remercions les parents qui se sont déplacés!

Merci pour votre implication dans notre école!

Voici les représentants des **parents** pour l'année scolaire 2024-2025 :

- ☞ M. Arezki Ait Yahia;
- ☞ Mme Catherine Bazinet;
- ☞ M. Alexandre Bernard;
- ☞ Mme Claudia Dallaire;
- ☞ Mme Alexandra Gibeault;
- ☞ Mme Josiane Tétreault.

La première séance du conseil d'établissement de l'année scolaire 2024-2025 aura lieu **le mardi 22 octobre à 18 h 30** à l'immeuble St-Charles-Garnier.

Les parents des élèves qui fréquentent l'école St-Charles-Garnier sont toujours les bienvenus lors des réunions du Conseil d'établissement. Il y a un point à l'ordre du jour pour la parole au public. Si vous désirez vous joindre à nous, merci d'en informer le secrétariat de l'école.

*Bienvenue à tous!*

### Habillement et Saison froide

Le temps commence à se refroidir! Il est important que les élèves soient habillés en conséquence. Nous vous suggérons de laisser une paire de mitaines et de bas supplémentaires à l'école.

De plus, nous rappelons qu'une tenue adaptée au contexte scolaire est demandée pour tous nos élèves. Les chandails trop courts où on voit le ventre ne sont pas tolérés à l'école.

### Facebook de l'école

Notre page Facebook est un bon moyen d'être au courant de la vie de l'école. N'hésitez pas à y adhérer. Quelques publications sur la vie de l'école vous intéresseront à coup sûr!

### Parents bénévoles et parents dans l'école

Si vous avez du temps à offrir comme bénévole pour différentes tâches ainsi que pour des projets spéciaux, nous vous invitons à donner votre nom à nos secrétaires Linda ou Tania. **Nous avons un grand besoin au niveau de la bibliothèque scolaire.**

De plus, nous vous rappelons **qu'en aucun temps** vous ne pouvez circuler librement dans l'école. Vous devez obligatoirement vous identifier au secrétariat dès votre entrée dans l'école.

### Tutorat

Le tutorat de 15h30 à 16h15 une fois par semaine sera de retour dans la semaine du 14 octobre et ce, pour un bloc de 5 semaines. Si votre enfant répond aux critères de sélection, vous recevrez un formulaire à compléter dans les prochains jours.

## Voici quelques dates à retenir

**5 octobre** : Journée mondiale des enseignants proclamée par l'UNESCO

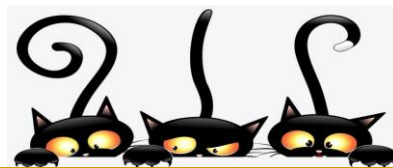
**14 octobre** : Congé pour tous

**15 octobre** : 1<sup>re</sup> communication aux parents disponible par Mozaïk (primaire) et en version papier (préscolaire)

**15 octobre** : **Photo pour tous les élèves de l'école**

**25 octobre** : Journée pédagogique

Mois de la fête favorite de plusieurs élèves, des activités en lien avec l'Halloween seront organisées dans les classes et au SDG. **Restez à l'affût des consignes des enseignants concernant la célébration de la fête de l'Halloween le 31 octobre!**



## Objets de la maison

Aucun objet personnel (jeux, balles, objets anti-stress, etc.) ne doit être apporté à l'école sans l'autorisation préalable de l'enseignant ou d'un membre du Service de garde pour les élèves qui utilisent ce service.

## Violence et intimidation

L'intimidation peut prendre différentes formes et se manifester dans différents milieux. Elle peut affecter grandement la personne qui en est victime.

Toute personne peut être touchée par l'intimidation. Elle peut en être la personne victime, le témoin, ou même être l'auteur des gestes d'intimidation.

Nous vous rappelons que l'école vous demande, chers parents et chers élèves, de dénoncer ces gestes de violence et d'intimidation auprès des adultes de l'école!

Merci de votre collaboration!

## Stationnement pour les vélos

Aucun vélo ne doit être attaché aux clôtures!

La surveillance au diner et en fin de journée se fait dans le stationnement des vélos. Tous les vélos doivent donc être placés au support à vélos.

Les élèves qui quittent à pied ne doivent pas trainer près des clôtures et ils doivent rapidement se diriger vers la maison, question d'éviter les rassemblements.

## Service de garde sur l'heure du dîner

La boîte à lunch de votre enfant n'est pas déposée dans un endroit réfrigéré. Nous vous rappelons d'insérer un sachet réfrigérant (ice pack) afin de conserver la fraîcheur des aliments.

**Cette année, les micro-ondes sont de retour. Cependant, nous vous demandons de privilégier les repas dans le « thermos » ou les repas froids.**

Les repas doivent être prêts à réchauffer. Les éducateurs ne manipulent pas les aliments et ne mettent pas d'eau ni de sachet d'assaisonnement dans les contenants.

Pensez à identifier les plats/couvercles et à fournir des ustensiles.

Les contenants en sections sont déconseillés puisque tout le contenu sera réchauffé. Il est aussi important de fournir des contenants qui vont au micro-ondes.